

Département des
Pyrénées-Orientales

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – LEGALITE – FRATERNITE

N°2022/44

Arrondissement de :
Céret

Commune de LAMANERE 66230

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Canton de :
Prats-De-Mollo

Domaine : **8**
Sous-Domaine :
8.3

Séance ordinaire du Conseil Municipal du vingt octobre deux mille vingt-deux à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LAMANERE, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme le Maire, Gisèle JUANOLE.

**Objet : Achat
souffleur pour
service technique.**

*Présents : Madame Démoulin Pierrette, Messieurs LAÏLLE Jean-Paul, CUVILLIEZ Gérard, PUJOL Jacky, FONT Claude.
Formant la majorité des membres en exercice,*

*Le nombre de conseillers
municipaux en
service est de : Six*

Absent : Néant.

Empêché : Néant.

Procuration : Néant.

Monsieur LAÏLLE Jean-Paul a été élu secrétaire de séance.

CONVOCATION C.M
EN DATE DU :
17/10/2022

Madame le Maire informe son assemblée qu'il convient d'équiper le service technique de la Commune d'un souffleur à feuilles mortes.

AFFICHAGE EN DATE
DU : 17/10/2022

L'achat de ce matériel professionnel de voirie s'élève à 399 € en premier prix selon notre demande de renseignement chez RURAL MASTER à ELNE (66200).

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 21/10/2022

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord pour l'achat de ce matériel, « souffleur 525BX HUSQVARNA », chez Rural Master.

CERTIFIEE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
S/PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

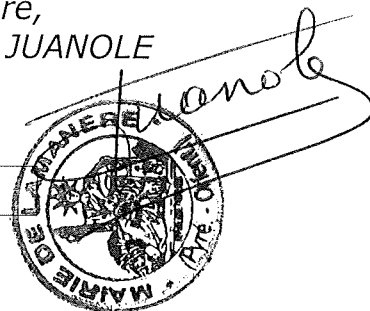
Lamanère, le 20 octobre 2022.

PAR PUBLICATION
LE : 21/10/2022

Le Maire,
Gisèle JUANOLE

PAR DELEGATION
LE :
(Signature)
Prénom Nom

Accusé de réception Préfecture du N°



REÇU LE :

25 NOV. 2022

SOUS-PREFECTURE
DE CÉRET